



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 122517

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la demande de certaines associations qui souhaitent que l'autisme soit reconnu comme grande cause nationale en 2012. Elle lui demande ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a attribué, ce 20 décembre, à l'autisme le label Grande Cause nationale pour l'année 2012. Cette distinction se veut bien sûr, en tout premier lieu, un message d'espoir en direction des personnes autistes et de leurs proches. Elle vise à rompre définitivement avec les méconnaissances et les préjugés qui ont trop longtemps entouré l'autisme dans notre pays. Elle invite à la démarche la plus large possible d'explication et de pédagogie sur l'autisme. Ce rassemblement est, en réalité, déjà en marche. La candidature retenue par le Premier ministre s'appuie, en effet, sur une démarche partagée par les principaux acteurs associatifs de la prise en charge de l'autisme. L'attribution de ce label doit s'accompagner de la poursuite du renforcement de nos efforts concrets dans la prise en charge de l'autisme. Le plan autisme 2008-2010 a, d'ores et déjà, consacré 187 Meuros à l'augmentation des capacités d'accueil et au développement de la recherche sur l'autisme, auxquels se sont ajoutés 20 Meuros dédiés à l'engagement d'expérimentations innovantes de nouveaux modèles de prise en charge. Conformément aux engagements pris par le Président de la République et le Gouvernement lors des conférences nationales du handicap de 2008 et de juin 2011, le Premier ministre a annoncé la poursuite et l'amplification de ces efforts. Sur la base des conclusions de la mission d'évaluation de la mise en oeuvre du plan autisme, confiée à Valérie Létard, il a demandé à Roselyne Bachelot et Xavier Bertrand de définir, avec les acteurs du secteur, le cadre et le contenu des actions futures à conduire.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122517

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12119

Réponse publiée le : 3 janvier 2012, page 34